

# CONSEIL D'ECOLE RPI : LE MARDI 15 JUIN 2021

## Ordre du jour :

- Tour de table,
- Retour sur le conseil précédent et reprise des questions restées en suspens (ci-joints courriers DDEN et des réponses du SIVOS),
- Bilan des activités, projets des écoles et protocole sanitaire appliqué cette année,
- Prévisions d'effectifs et répartitions prévues pour la rentrée de septembre,
- Questions diverses.

### **1. Tour de table**

Présents au Conseil d'école :

Enseignants : M et Mme Mathy de l'école de Boz, M Dupaquier et Mme Ferrand de l'école d' Ozan, Mmes Lussiaud, Pauget et Rabuel de l'école maternelle de Reyssouze.

ATSEM : Mmes Borjon Piron, Boyat, Sanchez

Municipalités : Mme Clair adjointe à Reyssouze, Mme Pesenti, Maire d'Ozan et Présidente du SIVOS, M Bourdon, adjoint à Ozan, M Giraud maire de Boz et Mme Delorme, conseillère municipale à Boz.

Représentants de parents d'élèves : Mmes Rouxel, Grange, Dor, Pacoret, Fontaine, Lapalus Ouvrard, Champreux, Corget, Talmard et M Jannequin.

DDEN : M et Mme Loubejac

Personnes excusées : Mme Grossiord ( directrice Ozan) Mme Pelus ( Maire de Reyssouze) Mrs Coulas et Panchot ( DDEN) Mmes Lebon, Lemarchand, RegueiraCrespo, Gey ( représentants parents d'élèves)

### **2. Retour sur le conseil précédent et reprise des questions restées en suspens**

#### **Budgets :**

Suite à la baisse importante des crédits scolaires, à la suppression des crédits investissements et au risque de suppression d'une ATSEM à l'école de Reyssouze, il y avait eu beaucoup de questions et d'inquiétudes de la part des parents, des enseignants et des DDEN.

Mme Pesenti prend la parole pour répondre à ces questionnements :

La présidente du SIVOS rappelle que l'entretien des écoles est réalisé par chaque commune (chauffage, éclairage) et que le SIVOS a la charge des budgets fournitures scolaires, photocopies, une partie du mobilier et la rémunération des personnels ( ATSEM, personnels cantine, garderie, ménage).

Mme Pesenti fait remarquer que les dépenses des communes sont en constante augmentation :

En 2013 : 440 euros par enfant scolarisé

En 2021 : 1252 euros par enfant scolarisé

Concernant la baisse des crédits scolaires alloués aux écoles :

Mme Pesenti explique que la crise sanitaire a entraîné une augmentation des heures de ménage, des achats de produits d'entretien (des dépenses non compensées par l'Etat) et qu'en conséquence le Conseil Municipal a décidé de réduire les crédits scolaires des écoles.

Mme Pesenti rappelle aux enseignants que les crédits scolaires sont des crédits fongibles, c'est-à-dire que les enseignants peuvent gérer les crédits à leur convenance (possibilité d'intervertir les dépenses abonnements avec dépenses fournitures par exemple).

M Mathy exprime sa surprise avec cette nouveauté de fongibilité car jusqu'à présent les crédits ne pouvaient pas être échangés. Cette fongibilité laisse la liberté aux enseignants mais en même temps engage leur responsabilité dans les choix des dépenses ( par exemple le choix ou non de financer une classe découverte à Boz)

Mme Lussiaud déplore elle aussi que les enseignants aient à faire des choix entre eux.

Les directeurs d'école expliquent qu'il semble y avoir une confusion entre les crédits liés aux écoles et ceux liés au péri-scolaire (cantine, garderie). En effet, l'augmentation des crédits ne revient pas aux enseignants : si on est passé de 440 euros en 2013 à plus de 1250 en 2021, c'est essentiellement dû :

- au transfert de la cantine d'une association de parents d'élèves à une gestion municipale donc avec des coûts pour les communes
- à la gestion de plus de personnel : cantine, garderie..
- à la création d'un poste de secrétaire du SIVOS

Cette augmentation des dépenses ne correspond donc pas à des moyens supplémentaires pour les écoles mais à des coûts de fonctionnement en constante augmentation des services proposés par le RPI (cantine, garderie). Les directeurs des écoles regrettent que ce soit à présent sur les écoles et donc aussi sur les élèves que le SIVOS souhaite faire porter les efforts de réduction.

Mme Fontaine exprime elle aussi son regret que les crédits scolaires soient diminués en rappelant que les besoins de manuels, photocopies, matériel pour les élèves sont des impératifs.

Mme Pesenti assure que cette baisse des budgets est associée au surcoût dû au COVID et qu'il ne s'agit pas d'une baisse permanente.

Mme Lussiaud évoque le cas des budgets investissements qui ont disparu et qui comprenaient également l'entretien de la cour. Concernant la demande du changement de la bâche du bac à sable de l'école maternelle, la mairie de Reyssouze a expliqué que cette charge revenait au SIVOS qui a répondu qu'il n'y avait plus de crédits. Or la bâche est importante pour fermer le bac à sable pour des raisons d'hygiène.

Mme Pesenti répond de transmettre le devis à la secrétaire du SIVOS. (de même pour la corde d'une structure en bois de la cour de l'école maternelle)

Mme Pesenti rappelle que la réserve du SIVOS en 2020 avait un excédent de 20000 euros et qu'à la fin de 2020, il n'était que de 220 euros. Il a donc fallu augmenter la participation des communes à 2000 euros. Il a fallu payer le personnel pendant la crise avec des arrêts de personnel qu'il a fallu remplacer, sans aucune compensation de l'Etat et de la région.

M Mathy fait remarquer que les autres communes ont eu les mêmes problèmes liés à la crise sans pour autant baisser les budgets scolaires.

Mme Pesenti répond que les réserves des communes ne sont peut-être pas toutes pareilles et que la suppression de la taxe d'habitation n'affecte pas toutes les communes de la même façon.

### **Poste d'ATSEM :**

Le SIVOS ne voulant pas titulariser 3 ATSEM, Mme Sanchez sera remplacée par un agent contractuel avec un contrat d'une année renouvelable chaque année pendant 6 années maximum.

En cas de baisse des effectifs, de fermeture de classes, cela permet au SIVOS de mettre fin au contrat.

Mme Pesenti demande un rendez vous pour réfléchir aux répartitions des ATSEM et voir comment organiser les horaires de chacun.

Mme Pesenti rappelle les problèmes d'urbanisme de Reyssouze, une commune où il est difficile de s'installer. Il y a peu de circulation de nouvelles familles dans les 3 communes du RPI avec peu de surfaces constructibles donc par prudence le SIVOS ne titularise pas mais promet un nombre d'heures d'encadrement identique.

Mme Lussiaud fait remarquer qu'il est dommage de ne pas titulariser une personne compétente et qu'il est compliqué pour les enseignants de ne pas avoir d'équipe stable. Les changements de personnel implique de les former, de leur expliquer le fonctionnement de l'école et des classes.

### **Piscine :**

Les maires des communes expliquent les raisons du refus de financer la piscine au CM1 :

Le Maire de Boz explique que le sujet a été mis à l'ordre du jour, qu'il y a eu un vote avec un tour de table : 14 refus et 1 abstention.

La commune de Boz explique ce refus pour des raisons financières puisque la commune a dû verser des sommes d'argent au SIVOS qui ne pouvait plus payer son personnel.

Mme Pesenti explique que le sujet a été mis à l'ordre du jour et que ce n'est pas uniquement l'aspect financier qui a motivé leur refus à l'unanimité.

Les élus, ont estimé que le temps passé à cette activité sur un 2<sup>ème</sup> cycle se ferait au détriment du temps pour les apprentissages fondamentaux.

M Mathy déplore que ces élus -ne soient pas venus exprimer leurs interrogations directement aux enseignants, et rappelle que le volume horaire du sport à l'école est important et fait partie des programmes (3h par semaine en cycle 3).

Mme Champreux déplore aussi ce refus des communes pour 200 euros pour un cycle de piscine alors que les Sous des écoles étaient d'accord pour financer une grande partie et elle regrette qu'on ne fasse pas confiance aux enseignants pour organiser leurs différentes heures d'enseignements.

Mme Loubejac, DDEN, demande si les enfants à l'entrée en sixième doivent savoir nager ?

Les programmes indiquent que l'enfant doit être capable de s'immerger, de s'équilibrer, de se déplacer dans l'eau et que l'apprentissage des techniques de nage est réservé à la classe de sixième.

L'apprentissage du SAVOIR NAGER à l'école vise à ce que tous les enfants puissent bénéficier des mêmes chances et répond à la campagne ministérielle de lutte contre les risques de noyades.

Mme Champreux rappelle que certains parents, pour différentes raisons, n'emmènent pas leur enfant à la piscine et ne leur font pas prendre de cours ( raisons de temps, financières, choix des activités..). L'école permet cet apprentissage pour tous.

M Mathy explique que l'école de Boz ne redemandera pas un cycle piscine pour les CM1, au vu de toutes ces tensions mais restera ouvert si les élus changent d'avis. Le choix des enseignants sera de privilégier le cycle lutte/ tennis de table. Cela permet aussi de louer un seul bus pour emmener les 2 classes.

Un représentant de parents reporte une question d'un parent : est-ce envisageable de financer 1 cycle piscine pour les enfants qui n'ont rien eu à cause de la crise ? ( pour que les CE1 puissent le faire en CE2)  
Mme Pesenti demande de rédiger un courrier à l'attention du SIVOS, courrier pris en charge par les représentants de parents.

### **3. Bilan des activités, projets des écoles et protocole sanitaire appliqué cette année**

#### Ecole maternelle de Reyssouze :

PROTOCOLE SANITAIRE: on a laissé rentrer les parents dans l'école le matin pour les petits et les moyens. L'horaire d'entrée des grands a été décalé à 8H50 pour permettre à l'enseignante des grands de surveiller à la porte d'entrée et pour que les moyens et les grands ne se mélangent pas aux toilettes. (éviter les brassages de classe)

Mise en place de récréations décalées pour que chaque classe puisse profiter de l'espace cour en entier. En motricité, on a limité toutes les activités qui demandent du contact entre les enfants ( rondes..) et pas de jeux d'opposition cette fin d'année.

Fermeture de la classe des petits 3 jours (du vendredi 7 mai au mardi 11mai) avec le pont de l'ascension. On a essayé de limiter le nombre de parents dans l'école ( parents des petits et des moyens qui ne rentrent plus après le repas en cette fin d'année)

#### PROJETS :

Semaine du goût du 12 au 16 octobre: travail sur le salé/sucré ( cuisine, dégustation)

Noël : décoration de l'école, un spectacle financé par les Sous des Ecoles Firmin le sapin et un cadeau offert par les Sous également : une cabane installée dans la cour de récréation pour remplacer la cabane de la cour enlevée par la municipalité au moment de la reprise de l'école suite au confinement mais cassée au moment du déplacement.

Thème de l'eau : travail de toute l'école autour des différents états de l'eau et spectacle le 25 février Le trésor de Kalico Jack.

Travail sur le monde végétal et animal : plantations dans le potager (financement par la coopérative scolaire) élevages ( phasmes, escargots, hôtel à insectes par le Comité des Fêtes ) et une sortie à Touro Parc le 11 juin et 10 séances de musique sur le thème des animaux avec une intervenante Claire Millot d'avril à juin.

#### Ecole d'Ozan :

Le protocole sanitaire mis en œuvre a été respecté facilement par les CE1 et les CE2 dès la rentrée de septembre. Nous n'avons pas modifié les modalités du protocole à la demande de notre IEN. Les enfants avaient déjà pris les bonnes habitudes lorsque nous avons repris en 1/2 groupe en fin d'année dernière après le 1<sup>er</sup> confinement.

Les élèves de CP ont eu, eux, plus de difficultés pour certains à respecter le protocole sanitaire :

- de part, le changement de site. Ils ont dû s'habituer à un autre protocole : celui du cycle 2.
- de part, le port du masque à l'école.

Mais dans l'ensemble, les enfants des 3 classes ont acquis les règles sanitaires mises en vigueur rapidement. Le bilan est donc positif.

#### ACTIVITES :

Suite à la pandémie, malheureusement, les élèves de CE1 n'ont pu se rendre à la piscine afin d'acquérir le SAVOIR-NAGER, celle-ci étant fermée au 2<sup>ème</sup> trimestre.

Toutefois, malgré le confinement, nous avons pu faire vivre l'école et avons fait le choix de faire appel à trois intervenantes afin de donner du bonheur aux enfants. Nous avons pu également organiser un voyage scolaire fin juin/début juillet pour tous les élèves d'OZAN.

Merci aux Sou des écoles : sans leur dynamisme et financement, nous n'aurions pu faire vivre notre PROJET ARTISTIQUE, CULTUREL ET HISTORIQUE aux élèves de cycle 2.

### **3 intervenantes :**

-1 intervenante en Arts plastiques : Rachel DUBY, artiste locale, avec qui nous avons travaillé sur le thème des animaux à travers différentes cultures et différents artistes. Nous avons d'ailleurs publié les œuvres d'Art des enfants sur le BLOG après son intervention, le Musée de l'école : une visite virtuelle des œuvres, à défaut de ne pouvoir faire entrer les parents lors de la journée portes-ouvertes que nous avons mise en place les années précédentes.

-1 intervenante en Musique : Patricia Meunier qui travaille avec nous depuis maintenant 9 ans. Là encore, nous avons abordé le thème des animaux mais sous un angle musical. Nous avons également diffusé sur le BLOG du RPI les différents fichiers MP3 afin que les enfants puissent également s'entraîner à chanter chez eux et cela fonctionne très bien.

-1 intervenante en scrapbooking : Annie Guyot, la grand-mère d'un de nos anciens élèves. Les enfants ont pu découvrir les différentes techniques de cette activité en élaborant une carte à l'occasion de la fête des pères. Cette proposition nous a permis également de tisser à nouveau des liens avec l'intergénérationnel.

**1 voyage scolaire** à la Ferme de la Forêt à Courtes, un domaine des Planons en miniature. Découverte culturelle, historique et patrimoniale de la Bresse, mais aussi culture scientifique à travers l'observation, l'étude de plantes via la découverte du jardin pédagogique du site.

### **Activités financées par la coopérative scolaire :**

-1 activité plantation de tournesols pour les CE2 afin d'étudier le vivant de manière concrète. Bien évidemment, en //, étude de documentaires dans le domaine de la lecture et de Questionner le monde afin d'apprendre des savoirs techniques et encyclopédiques.

-La photographie de classe, en proposant également l'option portrait de leur enfant aux familles. Là encore, le protocole sanitaire a également été préparé en amont avec le photographe local de la commune de Pont-de-Vaux, remplaçant M. GUVEN.

### Ecole de Boz :

Les protocoles sanitaires successifs nous auront :

- **contraints à des lavages de mains réguliers et l'utilisation de gel hydroalcoolique**.... mais auront permis de travailler sur les notions d'hygiène.

- **contraints à porter les masques en permanence, en classe, en récréation, dans le car**... Les enfants ont fait preuve d'une **excellente capacité d'adaptation et les familles ont bien joué le jeu**. Il a été difficile de ne pas voir les visages de chacun. Heureusement des **temps sans masques** ont pu être mis en place, tout en respectant les protocoles en étant dehors et à distance : chants, anniversaires, sorties pleine nature. Des **petits moments privilégiés !**

- **contraints à annuler des temps d'ouverture aux familles** : portes-ouvertes du RPI, invitations dans l'école pour le spectacle musique, fête d'école.... Bien qu'étant une école très ouverte au numérique, les échanges virtuels ont montré leurs limites...

- **contraints à annuler ou reporter certaines activités** : pas d'activité lutte, visite au collège, arrêt et reprise du cycle tennis de table...

- **contraints à séparer nos 2 groupes classes** : pour rentrer dans l'école, pour la récréation, pour les activités... C'est la contrainte qui a été la plus difficile à tenir car nous avons pour habitude de mélanger nos classes afin de ne former qu'un seul groupe uni sur l'école. A voir si l'an prochain nous pourrions à nouveau « brasser nos élèves »

Malgré cette crise sanitaire lourde pour tout le monde, l'école de Boz a pu, néanmoins, comme l'an dernier, **profiter pleinement des périodes de déconfinement et d'allègement des protocoles pour mener la plupart des projets prévus.**

**Pourquoi tous ces projets ? Pourquoi ne pas en rester au lire, écrire, compter ?**

Ces projets sont basés sur les **programmes officiels et intègrent l'ensemble des matières à enseigner** : l'étude de la langue et les mathématiques mais également les enseignements artistiques, l'ouverture culturelle, l'éducation physique et sportive, l'éducation morale et civique, la découverte du monde.

Ces projets ont également comme objectifs de **faire aimer l'école aux enfants que certains enseignements fondamentaux peuvent rebuter, de les rendre curieux, avides de savoirs et de développer l'autonomie, la coopération.**

**Activités de l'année scolaire 2020 – 2021 :**

- **Animations de la LPO** (Ligue Protectrice des Oiseaux <https://www.lpo.fr/>), sur un financement du département de l'Ain.

Deux animations ont été proposées, aux enfants des deux classes, par un animateur spécialisé Paul Brunet : une animation sur la **biodiversité** au jardin pédagogique de la commune, au mois de septembre et une seconde sur un **atelier de fabrication de nichoirs** pour la cour d'école et le jardin pédagogique.

L'installation et l'inauguration de ces nichoirs LPO ainsi qu'un abri à hérissons ont eu lieu le vendredi 16 octobre.

- **Animation en partenariat avec le CEN** (Conservatoire des Espaces Naturels) sur le **site protégé de la lande tourbeuse des Oignons** afin de découvrir la zone humide et sa biodiversité, fin septembre pour les 2 classes.

– **Interventions mensuelles des bénévoles de la bibliothèque** pour les deux classes. Ces interventions se passent en 2 temps : les bénévoles lisent une histoire aux élèves puis ceux-ci empruntent des livres. Nous remercions les bénévoles pour leurs lectures et accueil qui permettent aux enfants de développer leur plaisir de lire.

– **Permis Internet pour les CM1-CM2** au mois de janvier en partenariat avec la Gendarmerie pour aller sur Internet en toute sécurité.

- **Spectacle de guitares à 8 et 9 cordes** à l'école de Boz avec Lionel Rolland le vendredi 22 janvier.

– **6 séances de tennis de table, expression corporelle / danse** au complexe des Nivres : de fin décembre à février pour les 2 classes.

– **Séances d'initiation aux rollers** dont 5 séances avec un intervenant aux mois de février et mars pour les 2 classes.

– **Remise des calculatrices aux CM2** par le SIVOS, mi-mars.

– Présentation de **l'allemand bilangue** dès la 6ème, le 15 mars par Mme Segaud, la nouvelle professeur d'allemand du Collège Antoine Chintreuil de Pont-de-Vaux.

– Les enseignants du RPI ont effectué un stage sur le thème des « **enfants chercheurs** » et ont circulé dans les différentes écoles pour mener des ateliers sur ce thème.

– **Initiation au canoë et à la course d'orientation** les 31 mai, 1er, 3 et 4 juin à Montrevel : pratiquer une activité sportive nautique en prolongement des cycles piscine.

– **10 séances musique** avec Claire Millot, pour les deux classes les mardis d'avril à juin sur le thème des 4 éléments.

– **Animation de la LPO sur la préservation de la biodiversité liée aux bâtiments de la commune** (hirondelles, chouettes et chauves-souris).

Par rapport à la crise sanitaire, nous restons positifs pour la rentrée prochaine et préparons ce qui sera la première aventure pour nos élèves : la **classe de découverte au Centre Eden du 4 au 8 octobre prochain !**

Merci aux élus, aux bénévoles du Sou des écoles ainsi qu'aux parents qui participent activement à l'encadrement des sorties et participent ainsi à ces projets riches d'apprentissages.

#### **4. Effectifs et répartitions :**

##### **A. EFFECTIFS :**

###### **MATERNELLE REYSSOUZE CYCLE 1 :**

PS : 19

MS : 27

GS : 27 + 2 EV+ 1 demande pour une enfant en situation de handicap  
soit un total de : 73 + 2 EV

###### **OZAN CYCLES 2 :**

CP : 16

CE1 : 15 + 3 EV (année creuse au niveau des naissances)

CE2 : 19 (même constat)

Soit un total de : 50 + 3 EV

###### **BOZ : CYCLE 3 :**

CM1 : 22

CM2 : 24 + 1 EV

Soit un total de 46 + 1EV

##### **B. REPARTITIONS DES ELEVES :**

Etant donné le nombre important d'élèves en grande section, il a été décidé en Conseil de Maître que 5 élèves de grande section iraient à Ozan avec la classe de CP. Les familles concernées ont été prévenues.

Les élèves de moyenne section étant nombreux également, il a été décidé de faire 2 classes de PS / MS.

### **REYSSOUZE : CYCLE 1 :**

-2 classes de PS/MS avec 1 moyenne de 23 enfants dans chacune des deux classes.

-1 classe de GS : 22 + 2 EV

**TOTAL REYSSOUZE : 68 élèves + 2 EV**

### **OZAN : CYCLE 1 et 2**

-1 GS/CP de 21 élèves avec Sandra FERRAND: 5 GS/16 CP

-1 classe de CE1 avec Alexandra GROSSIORD : 15 + 3 EV

-1 classe de CE2 avec Philippe DUPAQUIER: 19

**TOTAL OZAN : 55 élèves + 3 EV**

### **BOZ CYCLE 3 :**

-1 classe de CM1 : 22 élèves

-1 classe de CM2 : 24 + 1 EV

**TOTAL BOZ : 46 élèves + 1 EV**

**TOTAL RPI : 169 + 6 EV** soit 172 élèves comptés au regard de l'IEN car les EV sont comptés pour 1/2.

## **5. Questions diverses :**

La question d'un parent porte sur l'agitation des enfants dans le bus sur le trajet du soir entre Ozan et Reyssouze avec des enfants de CP à CM2. La maman concernée, présente au Conseil d'école, explique qu'elle a fait un premier courrier en décembre à la régie des transports et d'autres courriers à chaque incident mais que cela ne change rien : les insultes, les menaces, les intimidations continuent.

Certains jeunes enfants ont peur dans le bus. Les enfants ne sont pas attachés et courent dans les allées.

Les représentants de parents d'élèves déplorent l'absence d'adulte d'encadrement sur ce trajet qui transporte les enfants les plus jeunes d'Ozan, les CP. Jusqu'en grande section, il y a un accompagnateur dans le bus mais plus pour les CP.

En classe, l'enseignant de CE2, M Dupaquier explique qu'il a fait un rappel en classe des interdits et des règles de sécurité dans le bus.

M Mathy demande aux parents de bien rédiger un courrier à chaque incident. Il explique que les enseignants de Boz feront dorénavant sortir leurs élèves un peu plus tôt pour éviter un temps d'attente des enfants d'Ozan dans le bus. Les élèves d'Ozan pourraient également prendre un peu plus leur temps pour s'installer dans le bus.

M Mathy rappelle que le transport scolaire n'est normalement pas de la responsabilité du SIVOS, ni celle des enseignants mais que, pourtant, chacun a intérêt à ce que les transports se passent bien : le chauffeur pour assurer le transport des enfants en toute sécurité, les parents pour que les enfants ne soient pas victimes de violences ou harcèlement et enfin les enseignants pour accueillir des enfants disponibles pour les apprentissages.

Mme Lussiaud rappelle que le problème des enfants non attachés relève de la responsabilité du chauffeur qui n'a pas à faire de "copinage" avec les élèves ( leur prêter son portable, les faire assoir à la place du conducteur pour tenir le volant).

La maman de l'enfant chahuté dans le bus a reçu un mail de la RDTA qui explique qu'il y aurait plus de contrôles sur cette ligne. Néanmoins, ces contrôles, ponctuels, avec un car à l'arrêt font parfois peur aux plus jeunes enfants mais n'ont que peu d'impact sur le manque de discipline au quotidien.



Mme Pesenti explique qu'elle a fait un courrier aux familles concernées avec une menace d'exclusion du bus. Elle ira plus fréquemment dans le bus à la fin des classes d'Ozan et de Boz. De plus, elle prendra rendez-vous avec la compagnie de transports pour leur faire part du compte rendu de ce conseil.

**Clôture du Conseil à 21H15**

Secrétaires de séances : Mmes Rabuel et Champreux